

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Assemblée Générale 2024

RAPPORT *D'ACTIVITÉ* *2023*



 dlg.msa.fr
 [@msa_dlg](https://twitter.com/msa_dlg)

 santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE

LA PAROLE AU PRÉSIDENT, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL 4

NOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION 7

LA MSA, L'ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE DU MONDE AGRICOLE 8

LES CHIFFRES CLÉS 2023 9

LA MSA, UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC 13

LES FAITS MARQUANTS 25

LA VIE MUTUALISTE 29

LA PAROLE AU PRÉSIDENT



L'Assemblée Générale qui nous réunit aujourd'hui à Boulazac a la particularité d'être la dernière de notre mandat. En cette année préélectorale, il n'est pas inutile de rappeler le rôle central de la MSA au cœur des territoires pour répondre aux attentes de la population agricole et rurale.

L'année 2023 aura été une nouvelle année compliquée pour la profession. Le monde agricole a fait face à des difficultés à la fois conjoncturelles avec les conséquences de la guerre en Ukraine, mais aussi sanitaires et climatiques dont les impacts ont été importants sur nos deux départements.

Dans ce contexte socio-économique défavorable, la MSA Dordogne, Lot et Garonne, avec son guichet unique, s'est mobilisée avec détermination, déployant des mesures de soutien pour accompagner l'ensemble de ses ressortissants. Nous pouvons également souligner l'implication de nos élus qui s'activent sur le terrain. Véritables sentinelles, ils jouent un rôle essentiel de veille pour repérer les situations les plus sensibles.

L'année 2024 a démarré avec des inquiétudes qui se sont exprimées à travers la colère et les revendications des agriculteurs face notamment à la baisse de leurs revenus, la hausse des charges ou la concurrence déloyale permise par les accords de libre-échange. La MSA restera attentive pour que les mesures prises par le gouvernement apportent des solutions économiques concrètes aux agriculteurs et une meilleure reconnaissance de leur profession.

Cette année sera aussi marquée par la préparation des élections qui auront lieu du 5 au 16 mai 2025. Nous savons tous qu'elles représentent un enjeu majeur pour la MSA. Dans ce contexte de crise et de doute, la MSA a l'opportunité de mettre en avant son organisation démocratique et mutualiste qui donne à ses adhérents une place prépondérante dans le fonctionnement de leur système de protection sociale.

Nous devons dès maintenant nous mobiliser pour rappeler à l'ensemble de la profession agricole l'importance des élus, leur rôle et l'utilité du vote. Une forte participation au scrutin préservera la spécificité de notre régime de protection sociale et confortera notre légitimité auprès des pouvoirs publics.

Je connais les valeurs qui vous animent et je sais que je peux compter sur votre engagement pour que ces élections soient un succès.

Jean-François FRUTTERO

Président de la MSA DLG

LA PAROLE AU 1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Après un début de mandat perturbé par la crise sanitaire que nous avons traversée pendant deux ans, l'année 2023 a vu la concrétisation de notre projet de mandature avec la réalisation d'actions construites par nos élus, en collaboration avec les services de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, et répondant aux besoins identifiés sur les territoires : rompre l'isolement, favoriser l'installation, développer l'emploi des salariés agricoles, valoriser les métiers agricoles, lutter contre la précarité.

Des élus mobilisés par ce projet et portés par cette même volonté de valoriser ce qui fait notre identité et notre force : un maillage unique du milieu rural créateur de lien social, une gouvernance mutualiste reposant sur des élus de terrain et une approche globale des besoins via son guichet unique.

Ces actions ont été à chaque fois des moments forts permettant de fédérer et de dynamiser les échelons locaux en associant les élus dans la mise en place des réponses apportées aux besoins de proximité et de services des populations rurales de nos deux départements.

Cette dynamique mutualiste, amorcée dès l'année 2021 avec l'élaboration de ce projet politique, va se poursuivre à travers la mise en œuvre de nouvelles actions souhaitées par les élus des différents Comités d'agence.

Je souhaite d'ailleurs féliciter nos élus pour leur implication. En initiant et en portant ce projet de mandature, non seulement ils se positionnent au cœur de la stratégie et de l'action territoriale de la MSA mais en plus ils participent à l'ambition de notre caisse de consolider son positionnement d'opérateur de référence sur les territoires ruraux.



Laurent SURE

1^{er} Vice-président de la MSA DLG

LA PAROLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'Assemblée Générale reste un moment privilégié dans le fonctionnement mutualiste de notre Institution en réunissant l'ensemble des élus pour leur présenter le bilan de l'activité de l'année écoulée, échanger avec eux sur les enjeux liés à la mise en œuvre de la protection sociale, mais aussi partager leurs préoccupations dans un contexte de crise profonde de l'agriculture française.

Les événements du début de l'année 2024 ont exprimé l'exaspération et parfois la désespérance d'un monde agricole qui vit depuis trop longtemps dans l'incertitude du lendemain.

Successivement, la crise sanitaire du covid, le conflit russo-ukrainien et les grandes manifestations agricoles, ont jeté une lumière crue sur la crise d'identité et les fragilités du modèle agricole français. La ferme France traverse une période de marasme sans précédent et nécessite plus que jamais la fixation d'un cap ambitieux à l'aune duquel toutes les mesures (locales, nationales et européennes) seront prises pour la redresser afin de garantir la souveraineté agricole et alimentaire du pays.

L'agriculture Française et donc la MSA sont à la croisée des chemins. La MSA doit réinvestir sa nature d'organisation professionnelle agricole pour constituer une composante essentielle du projet agricole français. À ce titre, elle doit prendre une part active dans le renouvellement des générations et l'attractivité des métiers agricoles qui passent, outre un prix rémunérateur, par l'amélioration de la protection sociale. Elle ne peut rester attentiste ou indifférente à l'effondrement démographique et économique du modèle agricole Français.

De manière plus générale, l'année 2023 se caractérise aussi par la mise en œuvre de plusieurs réformes et en particulier celle des retraites qui a nécessité un gros travail de communication et d'accompagnement pour informer nos adhérents des incidences sur leurs droits actuels et à venir. Nous avons relevé ce défi en prouvant une nouvelle fois notre capacité d'adaptation tout en maintenant une qualité de service satisfaisante, laquelle ne cesse de s'améliorer depuis quatre ans. Je félicite ici l'ensemble des services de la MSA Dordogne, Lot et Garonne et je les encourage à maintenir leurs efforts pour continuer à rendre le meilleur service possible à nos populations.

Avec la même détermination, nous allons ouvrir de nouveaux chantiers pour consolider notre présence et notre action au plus près des adhérents. Le premier et non des moindres est la préparation des élections 2025, un enjeu capital pour notre régime agricole. Plus que jamais, nous aurons tous, salariés et élus de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, un rôle à jouer pour que ce moment fort et démocratique de notre Institution soit une réussite, mesurée à la lumière du taux de participation, et confirme par là même le caractère essentiel de la MSA pour la protection des professions agricoles et la cohésion des territoires.

Gauthier DE GUALY

Directeur Général de la MSA DLG

NOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION



ÉRIC POULLETIER
DIRECTEUR ADJOINT

Direction Offre Territoriale
Mutualisme et Partenariats
Action Sanitaire et Sociale
Offre de Services
Relation adhérents et entreprises
Communication externe
Vie institutionnelle



FRANCIS THIERRY
DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Direction Comptable et Financière
Maîtrise des risques
Recouvrement
Contentieux



FRANÇOIS HUGUET
DIRECTEUR ADJOINT

Direction du Service Socle
Santé et GPCD, Famille, Retraite
Cotisations des employeurs
Gestion des individus
Données entrantes
Recours contre tiers



GAUTHIER DE GUALY
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Direction Générale
Pilotage, Contrôle de gestion



ABDELKADER BOUGUELMOUNA
MÉDECIN CHEF

Contrôle Médical
EMSI, Organisation de l'offre de soins
Prévention sanitaire
Gestion du risque



JEAN-GILBERT MASSIEUX
MÉDECIN CHEF

Santé-Sécurité au Travail
Santé au Travail
Prévention des Risques Professionnels



JESSICA MATHIEU-DELOBE
SOUS-DIRECTRICE

Direction des Ressources Internes
Ressources humaines
Relations sociales
Immobilier, Achats
RSSE, Communication interne
Informatique
Secrétariat de direction

NOS SALARIÉS

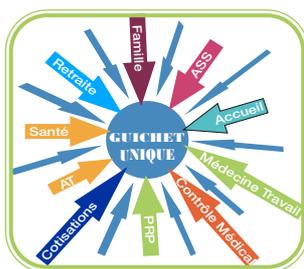
La MSA regroupe des métiers complémentaires, allant des services techniques (gestion des prestations et cotisations) aux métiers supports (informatique, communication,...) en passant par l'accueil et l'accompagnement administratif, social et médical des adhérents ainsi que diverses fonctions de conseil (prévention des risques professionnels, conseil en protection sociale, conseil en entreprise).

EN 2023, **381** collaborateurs ont apporté leur contribution active pour assurer la mission de service public de la MSA Dordogne, Lot et Garonne.

LA MSA, L'ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE DU MONDE AGRICOLE

La Mutualité Sociale Agricole assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Un interlocuteur unique



La MSA accompagne ses ressortissants tout au long de leur vie. Une protection sociale globale au titre de laquelle, en un seul lieu, elle verse toutes les prestations auxquelles ils peuvent

prétendre en santé, famille, retraite, accidents du travail et maladies professionnelles, et assure le recouvrement des cotisations et contributions sociales, ainsi que de l'assurance chômage et des cotisations conventionnelles pour de nombreux organismes.

En complément de sa mission de service public, elle prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels et poursuit également une politique d'action sanitaire et sociale sur les territoires ruraux.

Dans le prolongement de son cœur de métier, la MSA propose **une offre de services** sur les territoires, non exclusivement réservée à des publics agricoles, qui participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social.

Une organisation démocratique

La MSA est le seul régime de protection sociale à élire ses délégués qui jouent un rôle majeur de sentinelle sur les territoires ruraux.

Tous les 5 ans, les adhérents de la MSA désignent leurs représentants au sein des instances de gouvernance de notre organisme. En janvier 2020, plus de 20 000 adhérents de la MSA Dordogne, Lot et Garonne se sont mobilisés pour élire les **385 délégués cantonaux qui les représenteront tout au long du mandat 2020-2025**. La profession agricole sera appelée à élire ses nouveaux délégués en mai 2025.

Premier relais avec la population agricole et rurale, le réseau d'élus, réparti en trois collèges (exploitants, salariés et employeurs) participe activement à l'identification des besoins et des difficultés sur les territoires. L'implication des élus, aux côtés des services de la MSA, permet ainsi d'apporter des solutions concrètes qui renforcent la qualité de service de notre Institution.

Un acteur de référence sur les territoires

Le Groupe MSA est constitué d'une caisse centrale et de 35 caisses qui couvrent au maximum quatre départements (à l'exception de la MSA Ile-de-France) afin de respecter les identités géographiques, les équilibres économiques et les distances entre sites. Une proximité du régime agricole qui se matérialise également par ses agences locales.

Salariés et élus bénévoles constituent ainsi une force de frappe sur tout le territoire, protectrice des intérêts de la population agricole, toujours à ses côtés pour l'aider à surmonter les aléas de la vie.





LES CHIFFRES CLÉS 2023

NOS RESSORTISSANTS

La MSA Dordogne, Lot et Garonne assure la couverture sociale de la population agricole et des ayants droit de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, soit **22 %** de la population totale des deux départements.

En **2023**, ce sont **163 775** dossiers qui sont gérés par la MSA, l'interlocuteur unique pour l'ensemble des branches de la sécurité sociale, soit **-2,4 %** par rapport à 2022.

BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS

91 535 bénéficiaires
prestations Santé

soit **-1,5 %** par rapport à 2022



11 809 bénéficiaires
prestations Familiales

soit **-13 %** par rapport à 2022



103 004 bénéficiaires
prestations Retraite

soit **-2,3 %** par rapport à 2022



POPULATION AFFILIÉE

31 758 personnes en activité*

soit **-0,8 %** par rapport à 2022



5 025 employeurs

soit **+2,4 %** par rapport à 2022



10 512 exploitants

soit **-0,3 %** par rapport à 2022



48 201 salariés
employés dans l'année

soit **+9,3 %** par rapport à 2022



103 004 retraités

soit **-2,3 %** par rapport à 2022



463 Nouveaux Installés
(en 2022)

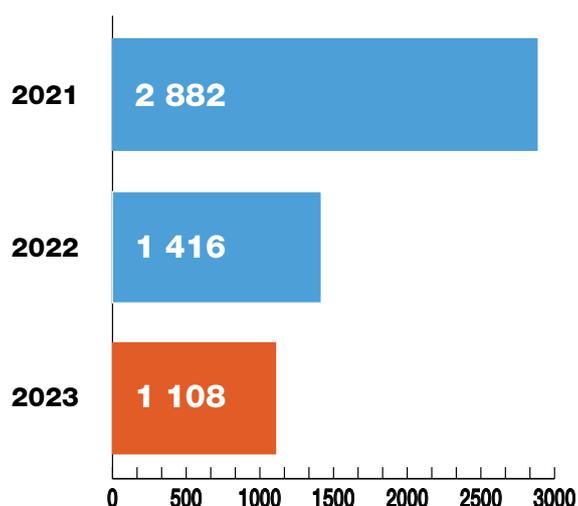
soit **+3,3 %** par rapport à 2021



*actifs non-salariés : chefs exploitation et d'entreprise, collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires + actifs salariés en ETP

LE RECOUVREMENT

LES ÉCHÉANCIERS



AIDES AUX EXPLOITATIONS EN DIFFICULTÉ

Prises en charge de cotisations FNASS* :

2 568 067 € d'aides accordées pour 1 076 bénéficiaires

● PRISE EN COMPTE D'ALÉAS

- SANITAIRE :
Influenza aviaire, Tuberculose bovine, FCO (Fièvre Catarrhale Ovine)
- CLIMATIQUE :
Gel, Grêle, Inondations, Sécheresse, Vent

● PRISE EN COMPTE DE CRITÈRES

- ÉCONOMIQUES :
Revenu fiscal, perte de chiffre d'affaires
- SOCIAUX :
Nbre de personnes à charges...

Prises en charge au titre des dispositifs d'État :

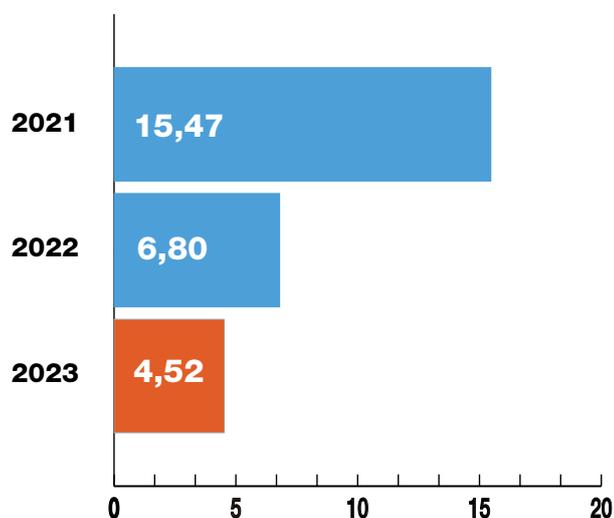
RÉSILIENCE UKRAINE

(Mis en oeuvre au cours de l'année 2022 et finalisé le 24/03/2023)

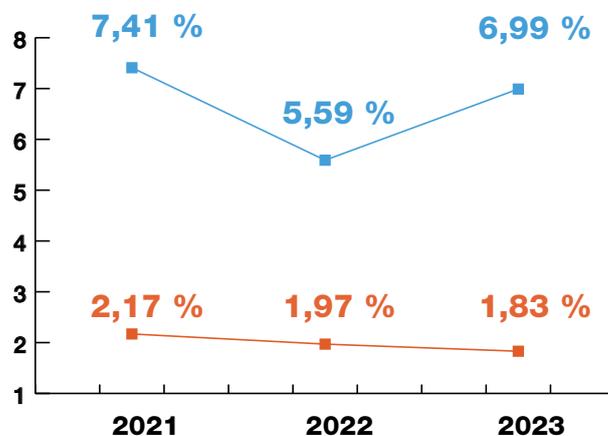
Enveloppe	2 511 989 €
Nombre de bénéficiaires	1 356

* Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale

LES MONTANTS (millions d'euros)



TAUX DES RESTES À RECOUVRER



● EN COURS NON-SALARIÉS AGRICOLES

● EN COURS SALARIÉS AGRICOLES

***LA MSA,
UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC***



LA RELATION ADHÉRENTS

La MSA est l'interlocuteur unique de sécurité sociale qui permet une relation simplifiée avec les assurés agricoles.

37 924



personnes reçues
dont 12 023 sur RDV

165 243



appels décrochés
soit 93,3 % appels
aboutis

36 028



courriers
électroniques reçus
dont 99,4 % traités
en 48 h

1 694 788



visites du site Internet
et 102 621 inscrits

1 101 133



connexions
à l'espace privé

267 267



connexions
à l'application mobile
« Ma MSA & moi »

Un service de qualité et de proximité

La MSA Dordogne, Lot et Garonne est implantée sur l'ensemble des deux départements avec **ses 9 points d'accueil et l'animation de 3 espaces France services**.

Dans chaque agence, les conseillers reçoivent les adhérents pour répondre à leurs questions relatives à leur protection sociale. Un accueil personnalisé sur rendez-vous est développé afin de leur offrir une meilleure qualité de service et de mieux répondre à leurs attentes.

Si la MSA assure déjà un maillage significatif en milieu rural, elle souhaitait aller encore plus loin en s'engageant dans le programme France services pour répondre aux besoins des habitants des territoires ruraux en matière de services publics.

La MSA Dordogne, Lot et Garonne est ainsi partenaire de **60 structures France services**, dont 3 portées par elle : **Bergerac, Marmande et Ribérac**.



LA RELATION ADHÉRENTS

La satisfaction de l'adhérent, une priorité pour la MSA

En accord avec la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2021-2025, la MSA effectue chaque année une évaluation de la satisfaction de ses ressortissants au sein de son réseau de 35 caisses.

Pour la MSA Dordogne, Lot et Garonne, le **taux de satisfaction** est de **83 %** en 2023.

Les objectifs de cette enquête :

- Mesurer la satisfaction globale du service rendu auprès des différents profils d'adhérents
- Quantifier l'utilisation des canaux de contact et le niveau de satisfaction associé
- Identifier les points de satisfaction et d'insatisfaction
- Définir les pistes d'amélioration



Horaires d'ouverture de nos points d'accueil

AGEN et PÉRIGUEUX

- Exclusivement sur rendez-vous les mardis et jeudis
- Sans rendez-vous les lundis et mercredis de 8h30 à 16h30, et les vendredis de 8h30 à 15h30

BERGERAC, MARMANDE, NÉRAC, NONTRON, RIBÉRAC, SARLAT, VILLENEUVE-SUR-LOT

- Uniquement sur rendez-vous

Fermeture tous les derniers jeudis du mois

Horaires d'ouverture de nos France services

Agence de Bergerac	Agence de Marmande	Agence de Ribérac
Lundi : 13h30 - 16h30 Mardi à Jeudi : 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30 Vendredi : 9h00 - 12h00	Lundi et Mardi : 8h30 - 12h00 13h30 - 16h30 Vendredi : 8h30 - 12h00 13h30 - 15h30	Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30 Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h00



18 416 demandes faites par les usagers dans nos **3 France services**

LA RELATION ENTREPRISES

La MSA Dordogne, Lot et Garonne développe depuis 2022 son offre de services à destination des entreprises pour faciliter leurs démarches avec la mise en place d'un pôle entreprises constitué de 4 conseillers.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



MARLÈNE VILOTTE



ISABELLE CLANCHIER



DÉPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE



RÉMI BORELLA



LAURENCE AVI

Les conseillers en entreprise ont pour mission d'accompagner les grandes entreprises et leurs salariés, les TPE/PME, les nouveaux installés exploitants et les gérants de société dans leur parcours MSA.

Ils sont des interlocuteurs privilégiés des grandes entreprises et des exploitants agricoles et assurent le lien avec les autres services du groupe MSA selon les besoins.

Nos Instants Entreprises

Le pôle entreprises a organisé en 2023 4 petits déjeuners d'information à l'attention du réseau des employeurs affiliés à la MSA DLG, dans le cadre de l'action « Nos Instants Entreprises », dont le dernier qui s'est déroulé le 22 novembre au lycée agricole Étienne Restat de Sainte-Livrade-sur-Lot au cours de la Semaine nationale « Grands-comptes ».

Ces rencontres conviviales, qui ont attiré plus de 80 entreprises des deux départements, ont permis de présenter le pôle entreprises et ses missions mais aussi d'aborder la thématique des arrêts de travail en collaboration avec les services santé, médecine du travail et prévention des risques professionnels.

La relation entreprises en chiffres

523 accompagnements individuels réalisés pour 42 grandes entreprises.

1 682 rendez-vous dossiers installation.

3 048 rendez-vous téléphoniques pour des renseignements sur l'installation (entreprises ou personnes).

7 interventions en entreprise pour un entretien individuel retraite (EIR) et 160 salariés reçus.



LA SANTÉ

Le service santé gère les droits à l'assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des assurés salariés et non-salariés agricoles et le versement des prestations : remboursement des soins, indemnités journalières ou rentes,...

2 269 845

feuilles de soins traitées



1 jour calendaire de délai moyen de paiement pour les feuilles de soins électroniques

10 938

arrêts de travail



18 jours calendaires de délai moyen de paiement

8 044

bénéficiaires de la CSS*



104 066

**bénéficiaires en GPCD
(Gestion Pour Compte de Tiers)**



8 jours de délai moyen de traitement pour les dossiers affiliation et **15 jours** pour les dossiers en prestation

**Depuis le 1^{er} novembre 2019, l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) et la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ont été remplacées par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) avec ou sans participation financière.*



Contrôle a priori des pièces justificatives

Le Code de la sécurité sociale conditionne le versement des prestations de l'assurance maladie et leur remboursement à la production d'une feuille de soins sur support papier ou électronique et d'une ordonnance du prescripteur s'il y a lieu.

La transmission des pièces justificatives est une obligation à défaut de laquelle la caisse est en droit de refuser le paiement ou d'en demander le remboursement.

La MSA a mis en place un dispositif de contrôle automatisé de la présence des pièces justificatives devant accompagner les factures télétransmises pour justifier le paiement des frais de santé et en vérifier la cohérence.

Une campagne d'information a été réalisée **en juin 2023** par la MSA DLG auprès des transporteurs sanitaires et des professionnels de santé prestataires (audioprothésistes, opticiens,...) pour leur recommander de transmettre les pièces justificatives parallèlement à l'envoi de leurs télétransmissions.

Ce dispositif est un véritable atout pour l'accompagnement des professionnels de santé et la lutte contre la fraude.

Un capital décès pour les non-salariés agricoles

Depuis janvier 2022, la loi de financement de la sécurité sociale prévoit le versement d'un capital décès aux proches d'un non-salarié agricole, sous certaines conditions, d'un montant de 3 738 € (**au 1^{er} avril 2023**).

Il est versé aux ayants droit des chefs d'exploitation et d'entreprise, des aides familiaux, des associés d'exploitation ainsi qu'aux collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole décédés des suites d'une maladie ou d'un accident de la vie privée et qui bénéficiaient d'une prise en charge des frais de santé par l'AMEXA.

Les formalités d'accès au capital décès sont également simplifiées : suite à la prise de connaissance du décès, la MSA adresse un courrier d'information aux ayants-droit et bénéficiaires potentiels du capital décès, ainsi qu'une attestation à retourner à la MSA pour un versement effectué dans les quinze jours après réception.

LE CONTRÔLE MÉDICAL

Le contrôle médical s'assure du bon respect du fonctionnement du système de santé auprès des adhérents agricoles, des établissements et des professionnels de santé.

Il propose également à ses assurés des actions de prévention et d'éducation à la santé à tout âge de la vie.

RDV prévention santé à Sarlat

La MSA se mobilise pour faire face à la problématique d'accès aux soins en milieu rural **en amenant la prévention au cœur même des territoires.**

La MSA Dordogne, Lot et Garonne a organisé, en partenariat avec le Centre Régional de Dépistage des Cancers et les professionnels de santé du sarladais, **le 27 juin 2023** une demi-journée d'information et de sensibilisation au dépistage à Sarlat.

Cette action visait à accompagner les assurés MSA ciblés dans leur démarche de parcours de santé en les invitant à participer à un temps d'information sur les méthodes et techniques d'auto examen des seins et sur l'utilisation du kit colorectal avec possibilité de délivrance en séance.

Ils pouvaient également bénéficier d'une consultation gynécologique gratuite et confidentielle avec une sage-femme portant sur la réalisation d'un prélèvement cervico-utérin (frottis) pour les femmes de moins de 65 ans et d'un accès facilité pour un RDV de mammographie.

Quelques chiffres sur cette journée

30 participants dont :

- 17 femmes (information sur le cancer du sein)
- 6 RDV pris pour une mammographie
- 17 tests de dépistage colorectal remis
- 11 femmes ayant bénéficié d'un frottis réalisé en séance par une sage-femme



10 705



Avis d'arrêts de travail traités

1 097



convocations réalisées pour 937 assurés, dont 172 cessations d'IJ à l'initiative du médecin conseil

320



nouveaux dossiers d'accident du travail

397



demandes de maladie professionnelle

6 053



avis de demandes d'affections de longues durées (ALD), portant le nombre de bénéficiaires à 23 112 personnes

299



demandes d'invalidité accordées

2 837



demandes d'accord préalable (oxygénothérapie, grand appareillage, transport, dentaire, actes CCAM)

6 058



invités aux Instants Santé, dont :
4 836 adultes
804 jeunes
418 jeunes retraités

1 247



bilans bucco-dentaires

La prévention et le dépistage des cancers (en 2022)

Cancer du sein		Cancer du col de l'utérus		Cancer colorectal	
DLG	National	DLG	National	DLG	National
45,6 %	54,3 %	46,7 %	50,1 %	28,3 %	33,2 %

LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'équipe **Santé-Sécurité au Travail**, composée de médecins, infirmiers et de conseillers en prévention des risques professionnels, accompagne les exploitants, entreprises agricoles et leurs salariés dans la prévention des accidents et maladies professionnels en améliorant leurs conditions de travail.

Accompagnements financiers

38
dossiers AFSA¹
pour
104 038,07 €

63
dossiers AFSE²
pour
174 207,84 €

1 dossier
Allocation
«Mieux être»
NSA pour
3 000 €

6
contrats de
prévention
pour
125 376,67 €

¹ Aide Financière Simplifiée Agricole
² Aide Financière Simplifiée Exploitant

27
entreprises
accompagnées
pour
77 278,44 €

Allocation
Actions Santé au Travail

Exemples de formations

Formations	Personnes formées
Manipulation et contention des bovins	54
Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	46
Escape Game Prévention	44
Incendie	35
Risque routier agricole	22
Chien de troupeau	20
Utilisation de la tronçonneuse en sécurité	20
Travaux en hauteur	14
ACES Chariot automoteur	14

3 251 visites médicales pour les salariés et non salariés

60 visites médicales de salariés dans le cadre de l'entraide

155 visites médicales des personnes relevant de conventions

4 068 entretiens infirmiers

1 333 visites d'entreprises

214 études de postes

4 dossiers phyt'attitude



Améliorer les conditions de travail des tailleurs



Le service prévention des risques professionnels de la MSA Dordogne, Lot et Garonne a participé, avec l'Union des pruniculteurs individuels (Upi) et le Bureau interprofessionnel du pruneau (Bip), à **une étude sur les postures et organisations autour de la taille des pruniers** menée en 2023 dans quatre exploitations de Lot-et-Garonne par le cabinet conseil « In Situ ergonomie ».

Les résultats de cette étude ont été présentés à une soixantaine de pruniculteurs le **8 novembre 2023** au lycée agricole Étienne Restat de Sainte-Livrade avant un après-midi consacré aux bonnes pratiques de taille et au bien-être physique des tailleurs qui passe non seulement par de bons gestes mais également du bon matériel.

LA FAMILLE

Le service famille de la MSA gère l'ensemble des prestations sociales des salariés et exploitants agricoles.

Il propose des aides complémentaires dans les domaines de l'éducation, l'habitat, la garde d'enfants et assure le versement des minima sociaux (revenu de solidarité active, la prime d'activité,...)

Déconjugalisation de l'AAH



L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet aux personnes en situation de handicap d'avoir un revenu minimum fixe selon certains critères d'attribution. Tous les trimestres, une déclaration de ressources doit être effectuée par les allocataires.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, la réforme de la déconjugalisation a changé le mode de calcul de l'allocation aux adultes handicapés pour les bénéficiaires en couple : désormais seules les ressources individuelles du bénéficiaire sont prises en compte sans intégrer celles du conjoint ou de la conjointe.

Le passage au nouveau mode de calcul individualisé ne se fait que si le nouveau montant de la prestation est plus avantageux pour l'allocataire. Dans le cas contraire, il restera inchangé. Le premier versement des allocations concernées par la réforme est intervenu au début du mois de novembre 2023 pour les droits d'octobre de la même année.

4 186



bénéficiaires d'au moins une prestation liée au logement

5 382



bénéficiaires d'au moins une prestation liée à la famille

1 151



bénéficiaires du RSA

4 736



familles bénéficiaires de la prime d'activité

6,6 jours



délai moyen de démarche des bénéficiaires de minima sociaux

14,9 jours



délai moyen de démarche des prestations légales

LA RETRAITE

Le service retraite de la MSA met en paiement les nouveaux dossiers et assure le suivi des dossiers en cours de ses assurés.

Il informe les futurs retraités et les accompagne dans leurs démarches pour préparer sereinement leur départ à la retraite.

La réforme des retraites



La réforme portant sur les retraites, adoptée le 26 mars 2023, est entrée en vigueur **dès le 1^{er} septembre 2023**.

Compte tenu de ce calendrier resserré et de l'impact de cette évolution réglementaire, la MSA Dordogne, Lot et Garonne s'est mobilisée et a fait preuve de réactivité pour informer ses adhérents sur les conséquences de la réforme sur leurs droits actuels et à venir.

Les principales mesures de la réforme :

- **L'âge légal** est progressivement repoussé de 3 mois par génération pour arriver à 64 ans en 2030.
- **La durée de cotisation** est progressivement rallongée pour s'élever à 43 ans en 2027 (172 trimestres).
- **Les carrières longues** ont la possibilité de partir avant 64 ans.
- **Le minimum retraite** est porté à 1 200 € brut par mois, soit 85 % du Smic (carrière complète).
- **Le cumul emploi-retraite** donne droit à une seconde retraite.
- **Une assurance pour les aidants** permet d'acquérir des trimestres pour ceux qui s'occupent d'un proche.



Depuis le 1^{er} septembre 2023, les seuils de récupération des montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) sur la succession sont relevés en passant de 39 000 € à 100 000 € en métropole et de 100 000 € à 150 000 € en Outre-mer.



Une mesure destinée à inciter les bénéficiaires potentiels de cette prestation à y recourir, sans craindre pour la succession de leurs héritiers.

4 004



attributions d'une retraite de base (droit propre ou de réversion) dont 1 714 chez les exploitants agricoles

87 248



retraites gérées avec un droit propre dont 36 073 chez les exploitants agricoles

29 684



retraites gérées avec un droit de réversion dont 11 777 chez les exploitants agricoles

14 001



retraités bénéficiaires d'un droit combiné (droit propre et de réversion) dont 8 617 chez les exploitants agricoles

21 083



retraités bénéficiaires de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO)

84,6 %



de dossiers droits propres notifiés avant la date d'entrée en jouissance

69,3 %



de dossiers droits de réversion notifiés dans les 4 mois suivant le dépôt de la demande

LES COTISATIONS SALARIÉS

Le nouveau Tesa simplifié

Le Tesa simplifié permet aux employeurs occasionnels de main-d'œuvre agricole de déclarer à la MSA rapidement, gratuitement et de façon sécurisée les éléments d'information légaux pour l'embauche d'un salarié en contrat à durée déterminée (CDD) de moins de 3 mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la MSA propose une nouvelle version du service Tesa simplifié, accessible depuis « Mon espace privé » ou sur net-entreprises.fr. Plus simple à utiliser, il intègre désormais la possibilité de générer la Déclaration sociale nominative (DSN) et répond également aux dernières exigences réglementaires en matière de paie, comme la mention du montant net social.

Dès le mois de décembre 2023, les conseillers en entreprise de la MSA DLG, avec la collaboration du service cotisations, ont organisé des réunions d'information pour présenter aux employeurs occasionnels de main-d'œuvre les fonctionnalités d'utilisation du nouveau service.



Dépôt de documents

Le service en ligne « Envoyer un document » est désormais disponible pour les entreprises, employeurs de main-d'œuvre ou tiers déclarant. Ils peuvent, en toute sécurité, adresser des documents au format numérique à leur MSA depuis « Mon espace privé », dans la rubrique « Contact et échanges ». Ce nouveau service en ligne permet ainsi à la MSA de prendre plus rapidement en compte leurs demandes.

Qualité DSN



Afin de garantir les droits des salariés, il est primordial d'améliorer la qualité des DSN transmises à la MSA.

Le service en ligne « Visualiser et vérifier mes DSN » permet de vérifier la période de dépôt et de visualiser les DSN par fraction ainsi que le nombre d'anomalies.

Les employeurs concernés reçoivent chaque mois un mail les invitant à se connecter à leur espace privé afin de prendre connaissance des anomalies à corriger.

3 443

entreprises transmettent des flux DSN soit +6,8 % par rapport à 2022

395

entreprises utilisent le dispositif du TESA+ soit +9,7 % par rapport à 2022

20 755

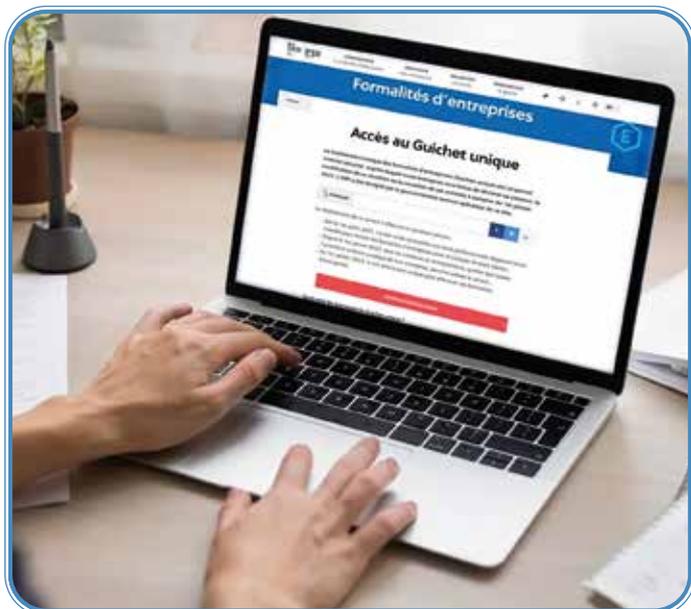
appels reçus par le centre de Contact Employeurs de Main-d'Oeuvre (CEMO) dont 90 % d'appels aboutis

98,9 %

taux de dématérialisation DPAE (TESA inclus)

LES COTISATIONS NON-SALARIÉS

Le Guichet Unique des Entreprises (GUE)



Ce dispositif est devenu obligatoire pour les formalités des entreprises à partir **du 1^{er} janvier 2023**.

Les formalités de création, de modification et de cessation d'activité doivent désormais être réalisées en ligne sur le guichet unique des formalités des entreprises, remplaçant ainsi les anciens centres de formalités des entreprises (CFE) qui ont été supprimés.

Ce guichet unique dématérialisé, disponible sur le site **formalites.entreprises.gouv.fr** a pour but de faciliter la gestion des démarches pour les entreprises et s'inscrit dans le cadre de la politique de simplification administrative initiée par le gouvernement français.

La MSA possède un rôle de valideur de ces formalités via le GUE.

Depuis la mise en place du Guichet Unique des Entreprises, la MSA Dordogne, Lot et Garonne a procédé à la validation et au suivi de **1 257 formalités** (création, modification et cessations).

L'Unification des Déclarations Fiscales et Sociales (UDFS)

Pour simplifier les démarches administratives, la déclaration unique fiscale et sociale est, **depuis le 1^{er} janvier 2023**, la seule déclaration de revenus à réaliser par les exploitants agricoles. Elle fusionne en une seule formalité la déclaration fiscale des revenus et la déclaration des revenus professionnels (DRP). Désormais, les professionnels doivent remplir leur déclaration fiscale habituelle sur le site **impots.gouv.fr**.

La MSA reçoit ensuite de l'administration fiscale les données nécessaires au calcul des cotisations et contributions sociales qui ont été renseignées et reste compétente pour l'appel de cotisations et pour le paiement.

En 2023, la déclaration fiscale et sociale unique devait être réalisée entre le 13 avril et le 1^{er} juin pour nos deux départements. Malgré certaines difficultés rencontrées par nos adhérents face à ce nouveau mode de transmission de leurs revenus agricoles, le travail mené par la MSA Dordogne, Lot et Garonne (phoning, relances mails/SMS, ...) a permis de ne pas générer plus de taxations provisoires lors de l'émission définitive 2023 qu'en 2022 (488 en 2023 contre 494 en 2022).

Des travaux ont été menés par la MSA en étroite collaboration avec la DGFIP afin d'accompagner au mieux nos adhérents pour la nouvelle campagne qui a débuté le 11 avril 2024.



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'intervention sociale de la MSA Dordogne, Lot et Garonne repose sur une équipe de travailleurs sociaux et de conseillers agricoles engagée sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de son Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2021-2025, la MSA Dordogne, Lot et Garonne répond aux besoins des populations vivant en milieu rural en menant des actions, avec la collaboration de ses partenaires locaux, en faveur des familles, actifs fragilisés et personnes âgées : accompagnement individuel et collectif, actions de terrain, prestations individuelles d'aide financière, subventions pour soutenir les structures locales.

404



enfants bénéficiaires
d'une aide au départ
en vacances

1 042



bénéficiaires du maintien à
domicile

220



bénéficiaires de la prestation
sortie d'hospitalisation

732



bénéficiaires de la
téléassistance

3 443



bénéficiaires d'un
accompagnement
social individualisé



Séjour Part'âge

Le service social de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, les MFR de Barbaste et Pujols et les MARPA de Pont-du-Casse, Passage d'Agen, Lavardac, Boé et de Prayssas ont travaillé pendant 1 an à l'organisation d'un séjour intergénérationnel.

Ainsi, des résidents des MARPA sont partis **du 22 au 26 mai 2023** au domaine de Pyrène à Cauterets, accompagnés par des élèves de 1^{re} en formation d'aide à la personne.

Une belle expérience humaine qui a permis aux jeunes et aux personnes âgées de vivre des moments privilégiés de partage, de convivialité et de découverte.



Faire face au changement

Dans le cadre de son accompagnement socioprofessionnel des publics agricoles fragiles, salariés et non-salariés, la MSA Dordogne, Lot et Garonne propose une démarche d'accompagnement au changement : **l'Avenir en soi**.

Ce programme permet d'aller puiser dans ses propres ressources les atouts nécessaires pour réussir un changement choisi ou imposé et qui s'appuie sur la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE). Il s'agit d'une démarche personnelle qui consiste, dans le cadre d'une dynamique de groupe, à identifier des connaissances, des savoir-être et des savoir-faire acquis au fil de ses expériences.

L'Avenir en soi s'adresse à toute personne du milieu agricole ou rural, ayant ou non un emploi, qui doit changer de situation personnelle ou professionnelle et qui souhaite être accompagnée pour rester acteur de ce changement.

Une session s'est déroulée **d'octobre à décembre 2023** à Boulazac au cours de laquelle un groupe de 4 personnes a suivi 6 séances d'une journée animées par l'assistante sociale du secteur.



LES FAITS MARQUANTS

LES FAITS MARQUANTS

Inauguration de Label Plateforme 47

Dans le cadre du programme « Inclusion & Ruralité » visant à susciter l'implantation de structures inclusives en zones rurales isolées, la boutique de Label Plateforme 47 située à Damazan a été inaugurée **le 6 janvier 2023** en présence de nombreuses personnalités, dont François Hollande et notre Président Jean-François Fruttero.

Cette entreprise d'insertion, soutenue par la MSA Dordogne, lot et Garonne, œuvre pour le réemploi de tous types de mobiliers tout en proposant à leurs salariés un accompagnement professionnel afin de retrouver un emploi pérenne.



Au soutien des territoires ruraux isolés

La charte territoriale des solidarités en faveur des aînés du Périgord Ribéracois est lancée **le 26 janvier 2023** avec la restitution d'un diagnostic territorial réalisé par des étudiants en licence professionnelle « Valorisation, Animation et Médiation des territoires » dans le cadre d'un stage et la signature d'une convention entre la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois et la MSA Dordogne, lot et Garonne.

Ce projet de territoire qui est soutenu financièrement par la MSA a pour objectif de lutter contre l'isolement et de développer les solidarités et les services autour des retraités.

Actions de prévention pour nos agricultrices

Après une première formation organisée à la demande d'agricultrices du canton de Sarlat, le service SST de la MSA Dordogne, Lot et Garonne a proposé une 2^e journée « tronçonneuse en sécurité » à un groupe 100 % exploitantes **le 2 février 2023** sur la commune de Bassillac et Auberoche. Au programme : vérification des machines, rappel des gestes en sécurité avant abattage de deux arbres.

Une autre journée de formation intitulée « Travailler en sécurité avec les bovins », s'est déroulée **le 27 novembre 2023** à Thenon à l'attention des agricultrices du secteur. Une présentation théorique et des travaux pratiques leur ont permis de comprendre le comportement des bovins d'acquérir les techniques de base pour les manipuler en toute sécurité.



LES FAITS MARQUANTS

Promouvoir les métiers agricoles

La MSA Dordogne, Lot et Garonne et son association « Les chemins verts de l'emploi », structure agréée par l'État et le Département pour favoriser le retour à l'emploi durable des publics en difficulté par une activité économique, a organisé **le 6 avril 2023** une visite de l'exploitation viticole de Gilles Pons à Casseneuil, en présence d'élus MSA, de responsables de la structure « Les chemins verts de l'emploi » et de 6 salariés en insertion.

Les objectifs de cette visite : faire découvrir les emplois agricoles, développer et consolider les compétences des salariés en recherche d'emploi.



Un festival de musique dans les vignes

Un groupe de vigneron de Dordogne a lancé l'idée d'organiser un festival au cœur des vignes, le « le Winestock Festival », alliant musique, vin et gastronomie du Sud-Ouest. Le service PRP de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, accompagné d'élus, a participé à la 1^{re} édition de ce festival inédit qui s'est tenue **le dernier week-end d'avril 2023** sur les communes de Monestier et Thénac.

Une présence très appréciée par les viticulteurs qui a permis aux préventeurs de présenter l'outil « Mon projet de Chai » et d'échanger sur le rôle du service prévention de la MSA.

Présentation de la France services de Ribérac

Le service relation adhérents de la MSA Dordogne, Lot et Garonne a reçu **le 17 mai 2023** une classe en Bac Pro de la MFR du ribéracois dans les locaux de l'espace France services de Ribérac qui a ouvert ses portes en octobre 2021.

L'intervention a porté sur l'ambition du Gouvernement de redéployer une offre de service public à la fois plus proche et plus accessible sur les territoires et sur l'engagement de la MSA dans le programme France Services, en tant que relais des services de l'État au plus près des citoyens, afin de jouer pleinement son rôle d'acteur de la cohésion sociale.



LES FAITS MARQUANTS

Mettre des mots aux maux

Dans un contexte socio-économique difficile, la MSA Dordogne, Lot et Garonne se mobilise pour accompagner l'ensemble de ses ressortissants. Pour parler du mal-être en milieu agricole et des solutions pour un mieux-être, les services ASS et SST de la MSA Dordogne, Lot et Garonne ont organisé trois représentations du spectacle interactif « Le stress est dans le pré » **en juin et octobre 2023** sur nos deux départements.

Ce théâtre forum, basé sur le jeu et la réflexion collective, a donné la parole au public venu nombreux pour qu'il s'exprime sur la problématique du stress au travail. Une occasion aussi de parler du rôle de la MSA et de ses sentinelles qui repèrent et orientent au plus tôt les personnes en situation de fragilité.



Faire connaître les France services

Cette année encore, la MSA Dordogne, Lot et Garonne a participé aux journées portes ouvertes France services qui se sont déroulées **du 2 au 14 octobre 2023**. L'objectif est de mieux faire connaître au grand public la diversité des démarches administratives proposées dans ces structures et rapprocher les usagers des services publics.

Les conseillers des France services portées par la MSA Dordogne, Lot et Garonne à Bergerac, Marmande et Ribérac ont accueilli le public et des élèves des MFR de la Force et Miramont autour d'un moment convivial pour présenter FranceConnect, l'utilité d'une adresse mail et les applications mobiles des partenaires. Au total, **250 demandes** ont été gérées par les conseillers de nos 3 France services.

Agir en faveur d'une meilleure inclusion numérique

Les partenaires Décllic47, regroupant le Conseil Départemental, la MSA Dordogne, Lot et Garonne et les principaux opérateurs de services publics, ont lancé le « 1^{er} forum de la vie numérique & citoyenne » **le 30 novembre 2023** au centre des congrès d'Agen.

Cet événement, ouvert à tous, avait pour objectif de mettre en lumière les actions en faveur d'une meilleure inclusion numérique des citoyens.

Le service relation adhérents de notre caisse a participé à ce forum numérique en proposant au public des ateliers, un stand MSA, France services et un espace « Ambassadeur du numérique » animé par les élèves des MFR de Miramont et de Barbaste.



LA VIE MUTUALISTE



LES TEMPS FORTS

Réunions des territoires

La MSA Dordogne, Lot et Garonne a organisé 6 réunions des territoires avec ses élus des deux départements et en présence de nouveaux installés **du 6 au 13 février 2023**. Au cours de ces journées, la Direction et le Président Fruttero ont d'abord abordé les sujets d'actualité qui sont au cœur des préoccupations du monde agricole et rural. Les élus de chaque comité d'agence ont ensuite pris la parole pour revenir sur l'action alimentation du mois d'octobre 2022 et pour choisir l'action prioritaire de 2023, dans le cadre du projet de mandature.

L'après-midi était consacré à des échanges avec le service social sur les modalités de prise en charge des situations de mal-être avec en particulier l'accompagnement MSA et le rôle de l'élu.



La MSA au cœur du monde agricole

Le Salon International de l'Agriculture 2024 s'est tenu **du 25 février au 3 mars 2023**. Comme chaque année, la MSA participait à cet événement majeur en proposant sur son stand différents événements, animations et présentations d'actions développées localement. Une belle occasion de valoriser le savoir-faire de notre Institution auprès du grand public.

Le 2 mars, les élus MSA ont été mis à l'honneur à travers la mise en lumière des réalisations des caisses MSA sur l'action commune alimentation en 2022. Nos Administrateurs centraux, Annie Aublanc et Jean-François Fruttero sont intervenus pour témoigner des actions de solidarité alimentaire réalisées en MSA Dordogne, Lot et Garonne autour du glanage de pommes de terre pour les Restos du Cœur à Villars et la remise de denrées alimentaires au restaurant solidaire le Hang'Art d'Agen.



LES TEMPS FORTS

Une formation au service de l'action

La formation constitue un levier pour renforcer l'efficacité de l'action mutualiste sur les territoires. Elle apporte des méthodes pour susciter, concevoir et organiser des projets qui sont propices à la mobilisation de nos élus. Pour la campagne 2023, le service Vie Institutionnelle de la MSA Dordogne, Lot et Garonne a proposé à ses 22 Administrateurs et Présidents des échelons locaux inscrits la formation « *Représenter la MSA* », organisée le **19 avril 2023** à Périgueux.

Parmi les objectifs de cette formation, celui de fournir aux élus les éléments nécessaires pour parler de la MSA et de leur rôle.



Appel à projets MSA-MFR : nos jeunes s'engagent !

Dans le cadre de l'appel à candidature 2023 « *Les jeunes s'engagent* », 17 projets ont été adressés au jury national de la Caisse centrale par les élèves de 11 MFR des deux départements.

À l'issue des délibérations du comité national **du 24 avril 2023**, 16 ont été validés dont 1 qui a reçu un coup de cœur.

Au cours du colloque MFR24, qui s'est tenu **le 27 avril 2023**, les élèves ont présenté leurs travaux en présence de notre ancien Administrateur Claude Faye qui leur a remis un chèque. Chaque année, la MSA Dordogne, Lot et Garonne attribue, sur ses fonds propres, une récompense à l'ensemble des projets présentés au niveau national pour encourager et soutenir les jeunes dans leurs initiatives.



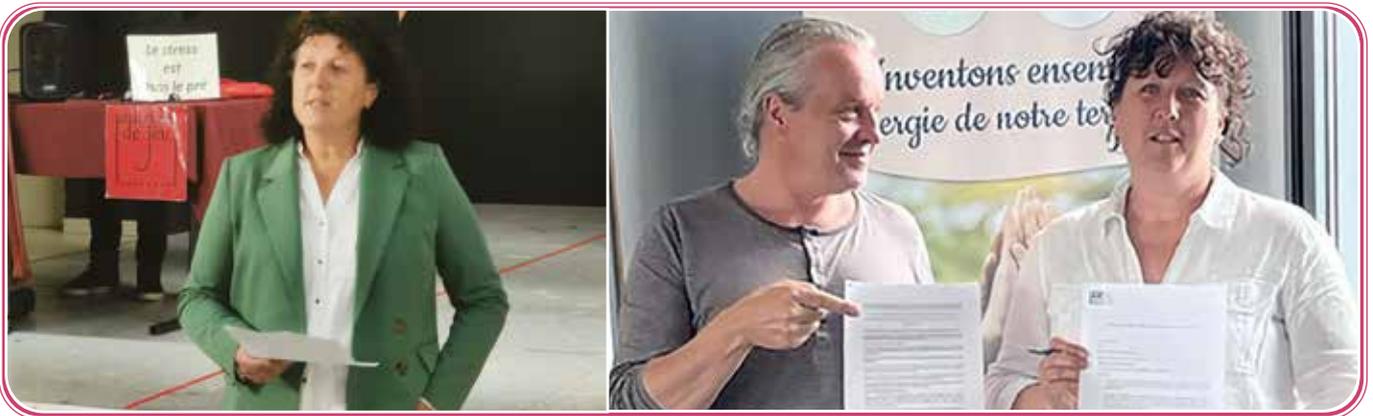
LES TEMPS FORTS

Pour le mieux-être du monde agricole

En signant la charte de la Caisse centrale, notre Administratrice, Isabelle Lasternas, est devenue la première sentinelle agricole de nos deux départements après avoir suivi la formation sentinelle organisée par l'hôpital de Vauclaire à Thiviers **le 4 mai 2023**.

Une étape importante au moment où la MSA Dordogne, Lot et Garonne lançait officiellement son réseau de sentinelles agricoles dans le cadre du programme mal-être.

Aujourd'hui, plus de 120 personnes ont signé cette charte, une spécificité de la formation classique destinée aux personnes qui sont en contact avec le monde agricole, parmi les 300 sentinelles en contact avec la caisse.



Réunions préparatoires aux actions du projet de mandature

Suite aux réunions des territoires de février, au cours desquelles les élus de chaque comité d'agence ont choisi l'action prioritaire qu'ils mettront en œuvre au cours de l'année 2023 dans le cadre du projet de mandature, des réunions préparatoires ont été organisées **de fin avril à début juin 2023** par l'animateur du territoire.

Les services de la MSA Dordogne, Lot et Garonne et les élus ont ainsi travaillé sur la planification et l'organisation de ces actions en fonction des thématiques retenues : « *Rompre l'isolement* », « *Favoriser l'installation* », « *Développer l'emploi des salariés agricoles* », « *Valoriser les métiers agricoles* » et « *Lutter contre la précarité* ».



LES TEMPS FORTS

L'Assemblée Générale : un moment privilégié de notre Institution

Moment phare de notre démocratie mutualiste qui rassemble l'ensemble des délégués, notre Assemblée Générale s'est tenue **le 2 juin 2023** au lycée Étienne Restat à Sainte-Livrade, en présence d'Olivier Damaisin, Coordinateur national interministériel du plan prévention mal-être en agriculture, du Président CCMSA Pascal Cormery et de Magalie Rascle, Directrice déléguée CCMSA en charge des Politiques Sociales.

Après les différents discours et une table ronde autour des « Chemins verts de l'emploi » et de la pertinence de l'insertion par l'activité économique pour l'emploi durable, les élus ont visité l'Agrocampus 47 et ses innovations pour l'agriculture de demain.



Le monde agricole à l'honneur

Comme chaque année, la MSA Dordogne, Lot et Garonne a participé à l'événement « Terre en fête », organisé par les Jeunes Agriculteurs de Dordogne **les 29 et 30 juillet 2023** à Fouleix. Cette manifestation attire non seulement des agriculteurs et les Organisations Professionnelles Agricoles mais aussi le grand public pour qui c'est l'occasion de découvrir le monde agricole à travers plusieurs concours, une démonstration de matériel et des expositions.

En présence de nombreux élus, les services PRP, Relation entreprises, Vie Institutionnelle et ASS, avec la participation du chargé de mission « mal-être », ont tenu un stand : rendez-vous installation, présentation des actions prévention, ... L'animation « Kézacots » portant sur le thème « À quoi servent vos cotisations ? » a rencontré un beau succès auprès du public.



LE PROJET MANDATURE, DES ÉLUS ENGAGÉS SUR LES TERRITOIRES

Le contexte

L'ambition de notre Institution, portée par le plan stratégique « **MSA 2025** », était de consolider son positionnement d'opérateur de référence sur les territoires ruraux en valorisant ce qui fait son identité et sa force : un maillage unique du milieu rural créateur de lien social, une gouvernance mutualiste reposant sur des élus de terrain et une approche globale des besoins via son guichet unique.

C'est pour s'inscrire dans cette dynamique que le Conseil d'Administration de la MSA Dordogne, Lot et Garonne a souhaité élaborer un projet politique dont l'objectif est de répondre aux besoins des territoires et des populations rurales de nos deux départements.

Dès le début du mandat et malgré un contexte sanitaire difficile, **les élus ont porté ce projet de mandature avec la collaboration des services MSA** à travers des réunions, des ateliers.

Ces différents échanges ont permis de retenir les actions concrètes à mettre en œuvre au cours du mandat afin de répondre aux besoins identifiés sur les 6 Comités d'agence.

La mise en œuvre des premières actions a commencé en juin 2023 suite aux réunions préparatoires qui se sont déroulées de fin avril à début juin 2023.

Calendrier des étapes du projet de mandature



RETOUR SUR LES ACTIONS DU PROJET MANDATURE

Le Comité d'agence de Sarlat

Thème retenu par les élus : « *Valoriser les métiers agricoles* »

Descriptif des actions : les élus du Comité d'agence de Sarlat ont souhaité mettre en place un dispositif de rencontres du monde agricole dans les établissements scolaires. La première action a eu lieu **le 16 juin 2023** où 41 élèves de CM1 et CM2 des écoles Cherveix-Cubas et Hautefort se sont rendus à « La Noix Patiente » à Granges d'Ans chez Lucette et Denis Dubreuil-Lachaud.

Au programme : découverte de la ferme, de la noyeraie et de l'élevage bovin, dégustation de veau et de canard de la ferme, concours de cassage de noix, atelier cuisine noix caramélisées et jeu par équipe animé par les élus du Comité d'agence avec des questions autour de l'agriculture.

Les enfants étaient ravis de cette journée et ont reçu des lots des différents partenaires (Chambre d'agriculture, Crédit Agricole, Groupama, Mairie, ...). Deux tracteurs à pédales ont également été offerts aux enfants des maternelles de l'école d'Hautefort.



Une Autre action s'est déroulée **le 17 novembre 2023** avec la venue de 40 enfants de l'école maternelle de la commune d'Hautefort sur l'exploitation de Marina Feyfant, une chèvrerie installée à la Nouaillette, pour participer à une journée de découverte du monde agricole et de l'élevage caprin.

Les enfants ont participé à 4 ateliers animés par l'enseignante, les parents d'élèves et les élus MSA : traite des chèvres, son alimentation, les animaux de la ferme de Marina, jeux éducatifs sur l'agriculture. Un morceau de chèvre a aussi été servi au moment de leur repas.



RETOUR SUR LES ACTIONS DU PROJET MANDATURE

Le Comité d'agence de Périgueux/Nontron



Thème retenu par les élus : « *Lutter contre la précarité* »

Descriptif de l'action : les élus du Comité d'agence de Périgueux/Nontron ont organisé une journée de récolte de pommes de terre solidaire au lieu-dit Jayac à Quinsac le **9 septembre 2023**, en collaboration avec l'association de prêt mutuel de notre Administrateur Sébastien Reynier, l'espace socioculturel « Le Ruban Vert » et le lieu de vie « Le comptoir des Gouyats ». En amont, l'action avait été présentée aux écoles des communes de Quinsac, Villars et Champagnac.

Au programme : récolte de pommes de terre à 0,50 € le kilo, exposition de vieux matériels agricoles, jeux pour les enfants, restauration sur place et participation de producteurs locaux.

Une journée réussie : près de 2 tonnes de pommes de terre vendues, 100 repas servis et présence d'une quarantaine d'enfants.



Le Comité d'agence de Bergerac



Thème retenu par les élus : « *Valoriser les métiers agricoles* »

Descriptif de l'action : Les élus du Comité d'agence de Bergerac et des partenaires (MAIF, ADATEEP, association « Pour les Enfants du Pays de Beleyme ») ont mis en place une journée de prévention « Planetarisks » le **27 septembre 2023** à destination d'une quarantaine de jeunes de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint-Antoine-de-Breuilh, à « La Ferme à Roulettes » de Saint-Vivien.

Figuraient au programme : des ateliers autour de la sécurité routière et la prévention des risques dans et autour du car scolaire, visite de la ferme et dégustation du fromage de chèvre produit sur place par la propriétaire Marie-Camille Trogan, sensibilisation à la faune et à la flore sauvage et information sur la maladie de Lyme.

Les enfants sont repartis heureux d'avoir passé une si belle journée où en plus des thèmes abordés, ils ont eu le plaisir de découvrir le milieu agricole.



RETOUR SUR LES ACTIONS DU PROJET MANDATURE

Le Comité d'agence de Marmande

Thème retenu par les élus : « Favoriser l'installation »

Descriptif de l'action :

Pour atteindre cet objectif, les élus du Comité d'agence de Marmande, accompagnés du service PRP et du pôle entreprises de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, ont invité les chefs d'exploitation récemment installés dans le secteur à un forum « Suivi installation » **le 21 novembre 2023** au lycée agricole de Fazanis à Tonneins. Cette réunion d'information avait pour objectif de les accompagner dans l'exercice de leur nouvelle activité agricole.

Au programme de ce forum : des explications concernant le lien entre les cotisations appelées et le fonctionnement de la protection sociale, une présentation des actions de prévention liées aux risques professionnels et des témoignages d'élus sur leur rôle dans le fonctionnement mutualiste du régime de protection sociale agricole auquel ils appartiennent. Après un repas pris en commun, les nouveaux installés ont visité l'exploitation du lycée.



Le Comité d'agence de Villeneuve-sur-Lot

Thème retenu par les élus : « Développer l'emploi des salariés agricoles »

Descriptif de l'action :

Les élus du Comité d'agence de Villeneuve-sur-Lot ont voulu faire découvrir les métiers agricoles aux salariés des Chemins Verts de l'Emploi (CVE) et mener également cette action de promotion auprès des plus jeunes.

Une première visite de l'exploitation agricole de notre Administrateur Patrick Jouy à Sainte-Livrade-sur-Lot, en présence de salariés en insertion, s'est déroulée le 21 avril 2022 et une seconde sur l'exploitation viticole de Gilles Pons, le 6 avril 2023 à Casseneuil.

Le groupe projet s'est ensuite tourné vers les plus jeunes en faisant découvrir à une quarantaine d'enfants du CP et de CM1 des écoles du secteur de l'exploitation de Patrick Jouy **le 11 juin 2024**.

Au programme : visite de l'exploitation, découverte de la culture de la fraise et partage d'un goûter, réalisé en collaboration avec le restaurant solidaire « Hang'Art », à base de fraises bien sûr !



RETOUR SUR LES ACTIONS DU PROJET MANDATURE

Le Comité d'agence d'Agen/Nérac

Thème retenu par les élus : « *Rompre l'isolement* »

Descriptif de l'action :

Les élus du Comité d'agence d'Agen/Nontron, en collaboration avec le service social de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, souhaite favoriser l'émergence d'un projet d'habitat inclusif en impliquant les élus sur le territoire mais également s'associer à l'organisation du colloque « aide aux aidants » qui se déroulera le **19 septembre 2024** à Casteljaloux.

Des élus « Ambassadeurs » se sont impliqués dans la mise en place de cet événement en participant aux réunions de travail regroupant tous les acteurs (CARSAT, élus mairie de Casteljaloux, ...) : présentation du projet, définition des besoins, organisation, attendus, choix de la salle. Ils ont également assisté à la représentation théâtrale test portant sur l'aide aux aidants qui s'est tenue à Margueron le 13 septembre 2023.

Au programme : tables rondes, repas, spectacle théâtral, stands d'information, exposition artistique de portraits d'aidants familiaux.



**JOURNÉE POUR LES AIDANTS
ET POUR LES CURIEUX**

.....

19
Sept. 2024
CASTELJALOUX

“Dis, tu m'aides ?”

DES OUTILS DE COMMUNICATION À DISPOSITION

Différents outils de communication numériques sont aujourd'hui à disposition de nos élus pour les accompagner au quotidien dans leurs missions, dynamiser le réseau et moderniser leur façon de communiquer entre eux et avec leur caisse MSA : la newsletter « Nous délégués MSA », les ateliers de l'élu, des mails d'information réguliers, mais également l'application « **Mon appli élus MSA** », déployée sur nos deux départements au cours du dernier trimestre 2022.

Gros plan sur la Web App et ses fonctionnalités

Diffuser de l'information à l'élu

- Des actualités locales et nationales
- Des données chiffrées, argumentaires, indicateurs, rapports d'activité, ...
- Des informations relatives à la mission ou l'organisation de la MSA

Communiquer/échanger entre élus

- Fiche élu : profil des délégués
- Annuaire des délégués
- Planning/Agenda des rencontres/actions/événements
- Service d'échange entre élus via un réseau social

Échanger avec la MSA

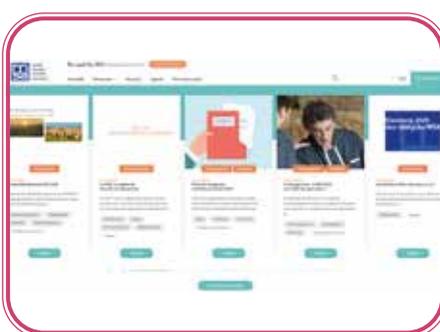
- Solliciter/Remonter une situation de fragilité
- Rendre compte/Répondre à des demandes de la MSA

Pour y accéder :

téléchargeable sur l'Apple store ou le Google Play store ou sur <https://monapplielus.msa.fr/>



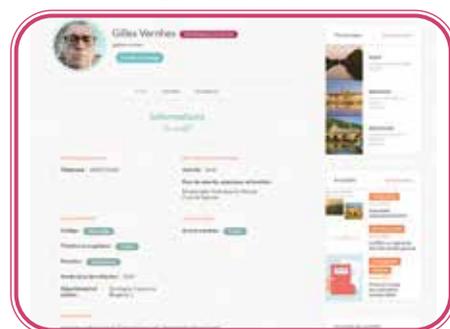
La connexion



La page d'accueil



Les ressources



Le profil de l'élu



L'agenda



La réseau social

DES ANIMATEURS DU TERRITOIRE À VOTRE ÉCOUTE

Les animateurs du territoire sont vos correspondants privilégiés. Ils ont pour mission de vous accompagner dans l'exercice de votre mandat et dans la mise en oeuvre de vos projets sur le terrain.

En tant qu'élu, si vous souhaitez développer une action, faire remonter des informations à votre caisse, contactez vos animateurs du service Vie Institutionnelle :



STÉPHANE DUMONT
Animateur du territoire sur le Lot-et-Garonne

Tél. : 05 53 02 68 93 / 06 07 33 46 40
dumont.stephane@dlg.msa.fr



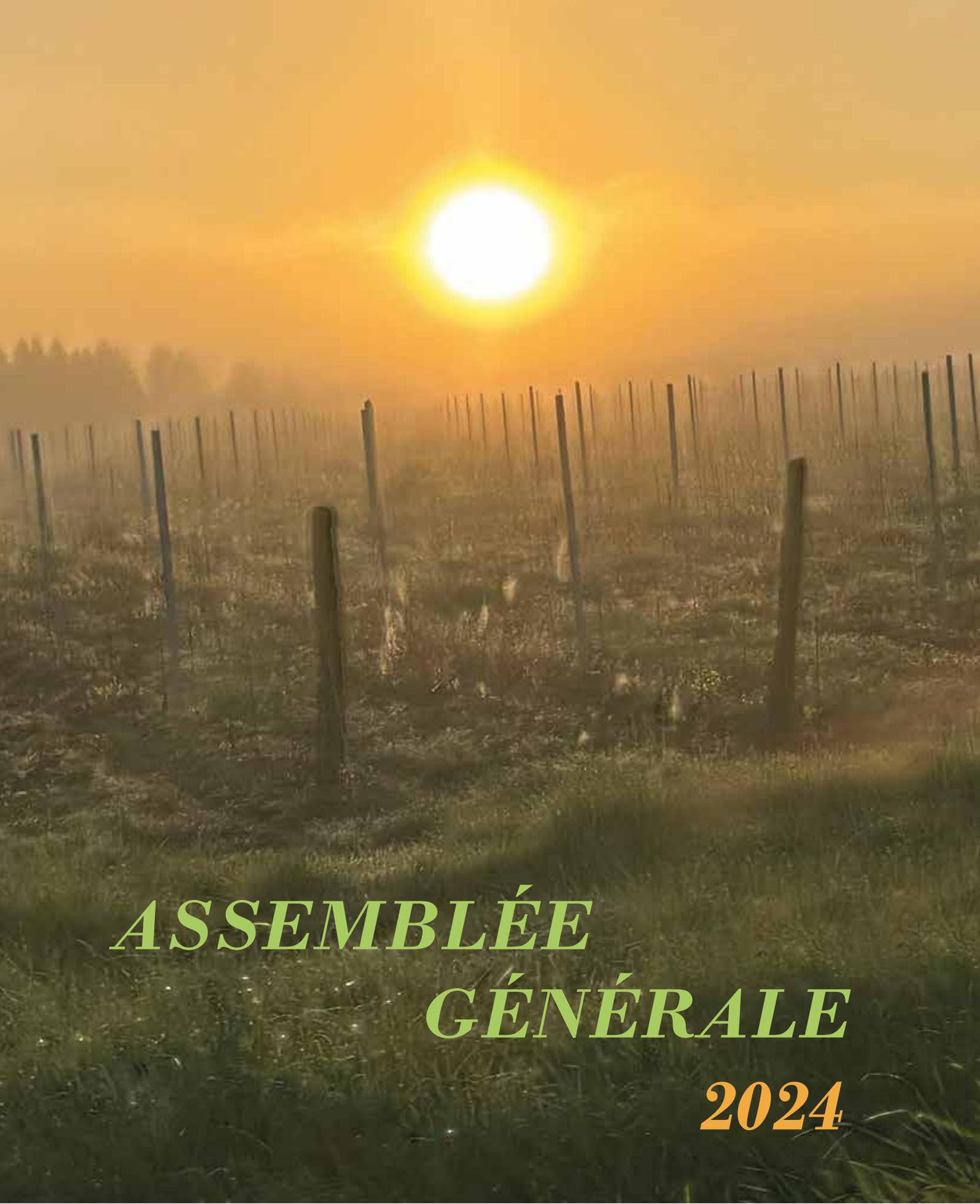
MARIE-PIERRE ANDRIEU
Animatrice du territoire sur le Lot-et-Garonne

Tél. : 05 53 67 77 05 / 06 88 09 20 73
andrieu.marie-pierre@dlg.msa.fr



CRÉDIT PHOTOS : MSA Dordogne, Lot et Garonne, CCMSA

CONCEPTION : Service communication externe MSA DLG - **JUIN 2024**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Adresse Postale

CS 30003

24012 Périgueux cedex

Tél. : 05 53 67 77 77

dlg.msa.fr

 [@msa_dlg](https://twitter.com/msa_dlg)



L'essentiel & plus encore